Image not found or type unknown

Fausse declaration d'harcelement contre son employeur

Par **sebdu61120**, le **01/02/2011** à **18:28**

Bonjour,
une collegue de travail vient de deposer une plainte a l'inspection du travail contre mon employeur pour harcelement morale,elle avait tout premeditée ses declarations sont mensongère ,comment puije aider mon employeur.

Par **P.M.**, le **01/02/2011** à **21:12**

Bonjour,
Vous pourriez fournir une attestation de ce que vous avez vu et entendu...

Par **sebdu61120**, le **01/02/2011** à **21:22**

je travail 8h par jour avec cette perssonne, nous sommes une entreprise de 5 personnes, je n'aie jamais vue aucune declaration et aucun geste de mon employeur a l'encontre de cette personne qui me permetre de dire que cette personne est harceller moralement.

Par **P.M.**, le **01/02/2011** à **21:25**

Si vous n'avez rien vu ni entendu à ce sujet, vous pourriez aussi en attester...

Par **sebdu61120**, le **01/02/2011** à **21:59**

oui je peut l'atester sur l'honneur cette personne ne nous parle plus depuis plusieurs semaines,quand on lui parles elle ne nous reponds pas,quand on prend notres pauses elle s'en va dehors,et s'est elle qui se permet de dire a l'inspection du travail quelle est mise a l'ecart dans l'entreprise;il ya 4 ans cette personne etait syndiquée dans une plus grande entreprise, je pense que personne a tout premeditée pour toucher des dommages et interets. par contre il ya maintenant 2 ans elles avait fait une fausse declaration d'accident de travail dont j'etais le temoins,dont la cpam n'avait pas pris en compte sont accident de travail.alor que notre employeur ne lui en a jamais tenue rigueur.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés